

Compte rendu Conseil Municipal du 17 octobre 2013

Vente de terrain

Le Gaec de Ricoules sollicite la cession d'une parcelle communale B N°465 de 48 m² pour l'extension de son bâtiment agricole.

Le conseil municipal valide cette vente au prix de 4,6 € le m² soit 220,80 €.

Création de la SEM « SJL énergie »

Monsieur le Maire présente l'étude de faisabilité d'une unité de méthanisation sur le bourg de Saint Jean Lachalm réalisée par la société VALECO. Afin de mettre en œuvre le projet, Mr le maire présente la nécessité de créer une société d'économie mixte locale avec les 5 exploitations du bourg.

Monsieur Alain JOUMARD étant un des exploitants concernés par le projet, il se retire de la salle.

Le Conseil Municipal, connaissance prise du projet de constitution d'une Société d'Economie Mixte locale ayant pour objet la production et la vente d'électricité à partir d'énergie renouvelable notamment biogaz, autorise Mr le Maire à souscrire au capital social de cette société à hauteur de 25.500 €, soit 51% du capital social.

A cet effet il donne tous pouvoirs, à Mr le maire, pour souscrire au nom et pour le compte de la société, au capital social de la SEM SJL ENERGIES, à hauteur de 25.500 €.

Le Conseil Municipal nomme en qualité de représentant de la commune au sein de la SEML SJL ENERGIES :

Monsieur *BRAUD Paul*
Monsieur *Denis BERAUD*
Madame *Suzanne BESSE*
Monsieur *Jean Baptiste CHAZAL*
Monsieur *Patrice Exbrayat*

Virement de crédit

Afin de souscrire au capital de la SEM, le conseil municipal valide un virement de crédit de 12 750 € au compte 26261 pour souscrire à hauteur de 50 % du capital social.